



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Indemnisation: Bretagne

Question écrite n° 39371

Texte de la question

M Raymond Marcellin demande à M le ministre de l'intérieur s'il n'estime pas souhaitable que les victimes de l'ouragan, qui devasta la Bretagne en octobre dernier, puissent être représentées en tant qu'assurés, au même titre que les compagnies d'assurances, dans les « commissions de secours aux victimes des sinistres et calamités » mises en place dans les préfetures.

Données clés

Auteur : [M. Marcellin Raymond](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39371

Rubrique : Risques naturels

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 avril 1988, page 1728